



Escrime

Demande d'adhésion à Escrime Florimont Lancy (selon l'article 9 des statuts)

Nom :
Prénom :
Profession :
Date de naissance :
Adresse :
Tél professionnelle :
Natel :
Email (indispensable toute la correspondance se fait électroniquement) :.....
.....

Le-a soussigné-e s'engage, en demandant son adhésion, à payer la finance d'entrée et la cotisation annuelle suivant les dispositions de l'article 7 des statuts.

Finance d'entrée (unique) :
Seniors : CHF 50.--
Juniors (de 12 à 21 ans) CHF 25.--

Cotisation annuelle :
Membre actif senior CHF 600.--
Membre actif junior CHF 520.--
Membre actif junior (2ème enfant) CHF 420.--

La licence de la fédération suisse d'escrime (Swiss Fencing) est obligatoire. Elle s'élève à :

Licence Senior : CHF 125.--
Licence Junior : CHF 75.--

Démission : doit être adressé au Comité par lettre recommandée avant le 31 juillet de l'exercice suivant.

Matériel : pour l'achat de matériel, s'adresser au Maîtres d'armes.

Petit-Lancy, le : Signature (des parents si mineur-e)